

nomina nuda le texte qui accompagne ces noms étant selon ces auteurs simplement un nom vulgaire, (c'est-à-dire l'équivalent de «Papillon blanc veiné de vert» ou de «Thecia de l'acacia» par exemple).

Ce point de vue mérite d'être très sérieusement considéré en ce qui concerne les textes de la cat. II et il est troublant de noter que des auteurs de langue allemande, tels que Staudinger, Gitchel et Lindslow rejetaient jadis ces noms.

Je ne partage néanmoins pas l'opinion de nos collègues tobacco-séparés bien que j'ai eu le plaisir d'échanger à ce sujet une longue et très amicale correspondance avec J. Smetheus.

En effet: 1. un nom vulgaire sert uniquement à désigner un papillon dans le langage courant et souvent évoque pas l'aspect de ce papillon (Petit Sylva, Minto etc...), or il me semble évident que les textes de Denis et Schiffmüller ont pour but de reconnaître les espèces dont la chenille était ignorée de ces auteurs et j'ai quelques difficultés à considérer comme nom vulgaire un texte dominant successivement l'aspect du dessus de chaque sexe puis du revers et des franges des deux sexes à la fois (cf. alcon et adonis).

2. L'article 25 du code est très tolérant sur la manière dont est présenté le résumé des caractères qu'il exige (voir plus haut), et un tel résumé des caractères existe toujours lorsque la chenille est inconnue et il importe peu qu'il s'agisse ou non d'une description classique.

Le rejet des noms de la catégorie II me paraît donc une application trop rigoureuse des règles de la nomenclature.

Il est enfin sans intérêt pratique de discuter des textes de la catégorie III. Beaucoup d'auteurs ont considéré ces noms comme valables étant pourvus d'un «indication»: cet argument est incorrect car le nom de la plante nourricière ne figure pas parmi les indications valables d'après l'option No 1 citée ci-dessus.

Les noms de la catégorie III

sont donc incontestablement des nomina nuda et doivent être rejetés.

*

Il reste à envisager la répartition sur la nomenclature des Rhopalocères du statut de chaque catégorie. Les noms suivants (cat. I) sont indiscutablement valables: *Plebejus argus* ssp. *aegon*, *Agrodiadus damon*, *Apatura illa*. La validité des noms suivants (catégorie II) est discutée: *Lycena helles*, *Scolitantides orion* ssp. *bathus*, *Maculinea alcon*, *Arctia agestis*, *Neptis lucilla*, *Euphydryas cynthia*, *Boloria pales*, *Clossiana setene*, *Brenthis becalae*, *Erebia manto*, *Hipparchia statinus* ssp. *arache*.

Si l'on admet mon point de vue ces noms sont valables, si l'on admet le point de vue de Paclt et Smetheus les changements suivants se produisent pour les noms spécifiques:

L. amphidamas Esp. au lieu de *L. helles*, *M. alcon* Fabr. au lieu de *M. alcon* Denis et Schiff; *A. astrarche* Bgstr. au lieu d'*A. agestis*, *N. coenobla* Cr. au lieu de *N. lucilla*, *M. trivialis* Esp. nec Auct. au lieu de *M. cynthia*, *B. arslache* Esp. au lieu de *B. pales*, *C. euphrasia* Lew. au lieu de *C. setene*, *E. manto* Esp. au lieu d'*E. manto* Denis et Schiff.

Les noms suivants (cat. III) sont indiscutablement invalides et doivent être remplacés:

Strymonidia spin Denis et Schiff. par *S. spin* Fabr., *Vanessa xanthomelas* Denis et Schiff. par *V. xanthomelas* Esp., *V. van-album* par *V. l-album* Esp., *Brenthis daphne* Denis et Schiff. par *B. daphne* Bgstr., *Euphydryas trivialis* par *E. fasciata* Esp., *Melitaea phoebe* probablement par *M. paeodolophos* Bgstr. ou *M. corythalia* Esp., la perturbation apportée par le rejet des noms de la catégorie II (appeler euphrasia au lieu de setene l'Argyne bien connue etc...) n'a pas échappé à Paclt et Smetheus. Ces auteurs proposent aux spécialistes de demander à la Comm. Intern. de Nomencl. Zool. de suspendre les règles chaque fois qu'il résulte plus de confusion que d'uniformité de leur applica-

tion. Je crains que cela provoque des changements individuels pendant de nombreuses années, surtout si l'on considère que Denis et Schiffmüller ont également décrit des Hétérocytes. Je crois donc qu'il est préférable de demander à la commission de démettre une «option» globale sur le travail de Denis et Schiffmüller. A mon avis l'idée de cette «option» devrait être: Les noms tels que *P. helles*, *M. alcon* (cat. II) sont valables conformément à l'article 25 du code le texte qui les accompagne constituant une définition suffisante de ces noms.

Par un heureux hasard le rejet des noms de la cat. III entraîne surtout des changements de noms d'auteurs. Toutefois il serait très désirable de conserver le nom *M. phoebe* mais je crains qu'une sus-

Parnassius Latreille mnemosyne Linné

par Ch. FISCHER

(Suite)
Ssp. *pyraenaica* Turati

C'est une race gynécrope, qui montre toujours encore son appartenance aux races mentionnées ci-dessus par sa petite taille et la coupe arrondie des ailes. La coloration blanche du fond est assez terne. La bande vitreuse n'est pas très large, mais elle est longue, et va en pointe vers l'arrière, jusqu'au bord interne, même chez le mâle. Elle est dépourvue de lunules. La tache costale est courte, mais bien marquée. Les taches cellulaires sont également bien marquées. Aux ailes postérieures, la tache subcostale et la tache médiane sont toujours présentes. Chez la femelle, la bandelette costale des ailes antérieures est large et bien prononcée. La tache du bord interne est toujours présente. Aux ailes postérieures, les taches subcostale et médiane, et la bande anale sont grandes et larges. Le saupoudrement noirâtre du bord interne entoure la cellule, et atteint la tache médiane. Une bande submarginale dentelée très nette, et les nervures épaissies aux extrémités contribuent à donner à cette

pension des règles ne s'est pas possible ici.

En tout cas une décision officielle s'impose pour le «Systematische Verzeichnis» qui constitue la grande cause de l'instabilité actuelle de la nomenclature des Rhopalocères.

Nota: Parmi les noms mentionnés ci-dessus je n'ai pas cité les homonymes primaires ainsi que les noms valables du point de vue de la nomenclature mais synonymes absolus.

Bibliographie

J. Paclt: *Miscell. Entomol.* XLIX p. 97-98, 1947.
J. Paclt et J. Smetheus: *Průrodivný Sporník III* (4) p. 218-221, 1948.

sous-espèce un aspect particulier. Il ne m'est pas possible de dire si la forme turati Frühstorfer, chez la femelle serait encore plus assombrie, constitue une sous-espèce ou une forme individuelle. Le type est de Gêdre. Le papillon vole également à Gavarrie, etc... Hautes-Pyrénées.

Ssp. *vernetanus* Frühstorfer

En moyenne plus grande et plus claire que *pyraenaica*. Les mâles ont une bande vitreuse de largeur moyenne et uniforme vers l'arrière; cette bande ne dépasse pas la nervure cubitale 2, ce qui est également le cas chez la femelle en ma possession. La tache costale est bien marquée; les taches cellulaires sont d'un noir profond. Les ailes postérieures présentent une bandelette anale courte, et une tache médiane bien prononcée. La femelle est caractérisée: elle n'a pas le fond assombri comme chez *pyraenaica*, mais la nuance blanche du mâle. La bande vitreuse est pourvue de lunules dans sa partie inférieure. Aux ailes postérieures, le saupoudrement noirâtre du bord interne n'est pas très large, et n'atteint pas la ta-

che médiane; la bandelette anale est souvent isolée. L'abdomen est largement bordé de jaune sale. Cette description s'applique à mes exemplaires d'Ascon (1300 m), Ax-les-Thermes, Ariège, et concorde bien avec la description de Frutstorfer.

Le type est de Vernet-les-Bains, Pyrénées Orientales.

Ssp. *mondorensis* Kolar

C'est la race d'Auvergne. Elle a été décrite comme suit par le Dr H. Kolar, Vienne, dans la revue de la Société Entomologique de Vienne, 28e année, 15 décembre 1943, No 12, p. 347: « Comparés aux races voisines *dihlanus* Frstl., *cassidensis* Siepl., *mutata* Bryk., parmentides Frstl., les exemplaires d'Auvergne se distinguent immédiatement par leur faible taille, la coupe arrondie des ailes, la bordure vitreuse profonde, le dessin vif, par l'assombrissement et le développement particulièrement bien prononcé des taches chez les femelles. Alors que les mâles, dont le fond blanc des ailes paraît nuancé de jaunâtre, ont en moyenne des ailes antérieures de 27 mm. de long, avec une envergure de 50 mm., les femelles sont en général plus petites: ailes antérieures, 25 mm. de long, envergure 46 mm., tout au plus. Chez le mâle, la tache subcostale n'est en général marquée que par une ombre noire; les taches cellulaires sont, par contre, bien prononcées. Les taches anales du mâle sont d'ordinaire faiblement développées; chez la femelle, elles sont reliées au saupoudrement noirâtre du bord interne, saupoudrement qui est assez prononcé. Les taches des ailes postérieures sont parfois reliées par des points noirs. Le saupoudrement noirâtre des ailes postérieures s'étend d'ordinaire, chez la femelle, jusqu'à la moitié de la cellule médiane. En ce qui concerne la taille et le dessin, les exemplaires d'Auvergne sont plutôt comparables à la forme galiciens Bryk., qui vole quelquefois à de grandes altitudes en Savoie. Étant donné que le P. *mnemosyne* d'Auvergne est une forme locale caractérisée, on peut considérer comme bien appropriée la dénomination

« *mondorensis* », rappelant le lieu de capture particulier. »

En ce qui concerne les exemplaires de ma collection, je signalerai ici que les mâles en ma possession ont 55-56 mm. d'envergure; les femelles 57-58 mm. d'envergure. En outre, le fond des ailes est blanc pur chez les mâles.

Mes exemplaires proviennent du Val de Rhenières, St. Ayré, ainsi que de Chambon, Puy-de-Dôme.

Quelques mots enfin sur le P. *mnemosyne* des Vosges méridionales d'Alsace. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pas encore réussi à le trouver. Il est exposé au Musée zoologique de l'Université et de la ville de Strasbourg, sans étiquettes visibles de localité. Comme je ne l'ai vu que superficiellement, il ne m'est pas possible d'en donner une description.

A ce groupe de forme appartenent encore les sous-espèces italiennes suivantes: « ssp. *esperti* Bryk. du Piémont Italie septentrionale; ssp. *engadrensis* Bryk-Eisner, du Grand-Sass, Abruzzes; ssp. *frühstorferi* Trtl., des Monts de la Sabina, Abruzzes; ssp. *enchomitis* Bryk-Eisner, de Matella; ssp. *constantini*, Trtl., Aveninus d'Emilie; ssp. *coscarum* Bryk., de Caserta, Abruzzes mérid.; ssp. *schawerchiae* Bryk. du Mt. Pennina, Apennins romains; ssp. *calabryca* Trtl., d'Aspromonte, Calabre; ssp. *nebrodensis* Trtl., Monte Madone, Sicile.

5. Groupe de formes asiatiques

M. Chr. Bolow caractérise les races d'Asie-Mineure par leurs dessins fins, et les taches cellulaires allongées, et les races d'Asie par leur dessin plus prononcé, et la tache médiane des ailes postérieures agrandie. J'ajouterais à ces caractères la couleur du fond d'un blanc nettement plus saturé; ce fond est encore plus clair que chez la *mutata* de St-Parnabé. La bande vitreuse également claire n'atteint pas le bord interne chez mes exemplaires, même femelles. Chez le mâle elle dépasse rarement la nervure cubitale I. Les taches lunulées de la bordure vitrée se présentent toujours sous forme de bandelette.

Le groupe d'Asie-Mineure comprend les races suivantes: ssp. *atolophi* Bryk. de Sultanabad, La-

risian, Perse; ssp. *libanotica* Bryk. du Liban; ssp. *syria* Vrlj., chaîne de Hermon, Syrie; ssp. *akkestana* Shnelli, de Cheiké des Akbes, Syrie; ssp. *probenatica* Bryk., d'Arvas, Perse septentrionale; ssp. *pseudonubilosus* Vrlj., de Trebizonde-Anastasi, ssp. *subnubilosus* Bryk., type de Vansue, Turquie orientale; ssp. *silix* Bryk., type de Novjara-Mlaekka, Arménie; ssp. *nubilosus* Christ, type de Hadschlyabal, Perse septentrionale; ssp. *angorea* Bryk., type de Jozgad, à l'est d'Ankara, Turquie; ssp. *sheljukholi* Bryk., du Taurus, Cilicie.

Le groupe asiatique comprend les sous-espèces suivantes: ssp. *buchanana* Bryk., type de Kissare, Boukhara, Turkestan; ssp. *falsa* Bryk., d'Aulie-Alta, Turkestan; ssp. *pylania* Bryk., Monts Alai, Turkestan; ssp. *gigantea* Stand., de Margelan, région de Tili, Chine; ssp. *orientalis* Vrlj., type des Monts Alexander, Turkestan oriental.

Formes individuelles

Ab. *minuscula* Vrlj.
Exemplaires de très petite taille.

Aberrations des ailes antérieures

Ab. *lunulata* Sheljukho
Exemplaires pourvus de lunules claires dans la bande vitrée.

Ab. *kammeli* Hirschke
Les lunules de la bordure vitrée forment une bandelette.

Ab. *nox* Bryk
Exemplaires dépourvus de lunules, dans les races à taches lunulées.

Ab. *abducta* Kammel
La bandelette submarginale, c'est-à-dire la partie interne de la bande vitrée, est absente; la couleur blanche du fond s'étend jusqu'aux lunules.

Ab. *bandereti* Bryk
Mâles dépourvus de tache subcostale.

Ab. *rubrumini* Hoffm.
Les deux taches cellulaires sont étroites, en forme de trait.

Ab. *quincunx* Bryk
La tache à l'extrémité de la cellule est petite, sans prolongement au-delà de la nervure cubitale supérieure.

Ab. *antiquicunx* Bryk
La tache à l'extrémité de la cellule est prolongée au-delà de la nervure cubitale supérieure.

Ab. *herichii* Bryk
La bandelette subcostale est reliée par un écaillage noir à la tache du bord interne.

Ab. *emili* Bryk
La tache cellulaire médiane est divisée en deux.

Ab. *ernestinae* Bryk
La tache cellulaire médiane est isolée entre les deux nervures cellulaires.

Ab. *halteres* Musch.
Les deux taches cellulaires sont reliées entre elles.

Ab. *fernata* Bryk
Tache cunéiforme entre la base et la tache du bord interne.

Ab. *maculata* Bryk
Mâles ayant la tache du bord interne bien marquée.

Aberrations des ailes postérieures

Ab. *hyalomarginata* Hoffm.
Le bord externe à une bande vitrée de 4 à 5 mm. de largeur.

Ab. *siegelii* Bryk
Grande tache costale se rapprochant de la base.

Ab. *intacta* Krulikowsky
La tache à l'extrémité de la cellule (tache médiane) est absente.

Ab. *inversa* Bryk
Femelles dépourvus de taches en dehors du saupoudrement noir du bord interne.

Ab. *arenaria* Stichel
Champ marginal pourvu d'une bandelette noire nettement dentelée.

Ab. *cardinalis* Bryk
Tache subcostale et tache à l'extrémité de la cellule reliées par une traînée noire.

Ab. *fasciata* Hirschke
Bande noire courbée partant de la tache costale, et atteignant le bord interne. L'aberration se produit également aux ailes antérieures.

Ab. *habichti* Bohatsch
Femelles présentant une combinaison des aberr. *arenaria* et *cardinalis*.

Ab. *perversus* Bryk
La tache de l'extrémité de la cellule et la tache anale sont reliées entre elles.